



Commission des finances et des affaires générales

- 5 Administration générale

Information sur les contentieux du département

Rapport n° CD/2016/68

Service Chef de file :

E3 - Direction des affaires juridiques

Service(s) associé(s) :**Résumé :**

5- Administration générale - Le présent rapport a pour objet d'informer le Conseil départemental des contentieux intéressant le département pour les années 2014 et 2015

Par délibération CD/2015/12 du 24 avril 2015 prise en application de l'article L 3221-10-1 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil départemental a donné délégation à son président pour la durée de son mandat en vue d'intenter au nom du département les actions en justice et de défendre le département dans les actions intentées contre lui.

Et il a décidé que le président rendra compte de l'exercice de cette compétence au Conseil départemental.

A cet effet, vous trouverez en annexe un tableau récapitulatif des contentieux intéressant le département pour l'année 2014 et pour l'année 2015.

De ce tableau, il résulte que le département a été attrait à 172 nouveaux contentieux en 2014 et à 149 nouveaux contentieux en 2015 (arrêtés au 18.12.2015).

Les domaines générant le plus de nouveaux contentieux pour le Département sont par ordre décroissant :

En 2014

- le revenu de solidarité active (57 nouveaux contentieux),
- le revenu minimum d'insertion (30 nouveaux contentieux devant la commission centrale d'aide sociale),
- le recouvrement de créances départementales auprès des débiteurs d'aliments (29 nouveaux contentieux),
- les agréments des assistants maternels (12 nouveaux contentieux)
- la protection fonctionnelle due aux agents du Département (10 nouveaux contentieux).

En 2015

- le revenu de solidarité active (66 nouveaux contentieux),
- le recouvrement de créances départementales auprès des débiteurs d'aliments (26 nouveaux contentieux)
- les contentieux en matière de ressources humaines (10 nouveaux contentieux)
- la protection fonctionnelle due aux agents du Département (10 nouveaux contentieux).
- le revenu minimum d'insertion (9 nouveaux contentieux devant la commission centrale d'aide sociale)

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Le Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, prend acte de l'information des contentieux intéressant le département pour les années 2014 et 2015.

Strasbourg, le 21/01/16

Le Président,



Frédéric BIERRY